



Fixit 830 evo (C30-F6)

Chape fluide au sulfate de calcium et ciment spécial

Utilisation:

Fixit 830 evo est une chape fluide au sulfate de calcium pour zone sèche à l'intérieur, avec ou sans chauffage au sol, pour l'exécution d'une chape adhérent directement au support, sur couche de séparation ou flottante. Dimensionnée adéquatement, la chape fluide au sulfate de calcium convient aux catégories A, B, C, D. Appliquer une barrière vapeur (p. ex. bande barrière vapeur Fixit) contre l'humidité ascendante et les processus de diffusion d'humidité extrêmes. Ne pas poser Fixit 830 evo dans les locaux avec écoulement au sol. Pour l'exécution d'une chape adhérent directement au support, appliquer préalablement Fixit 492 Megagrund couche de fond et d'adhérence.

Propriétés:

- Réclame peu d'espace d'installation et de surface grâce à la technologie des silos à faible encombrement
- Recouvrable plus rapidement que selon SIA avec garantie
- Économie de coûts de chauffage jusqu'à env. 20% grâce à un auto-compactage et une conductivité thermique optimales
- Peut être pompé jusqu'à 200 m ou 80 m de hauteur
- Certifié eco
- Testé par IBR (COV, biocides, métaux lourds et la radioactivité)

Mise en œuvre:



Données techniques		
N° d'art.	2000958401	2000958400
Type d'emballage		
Unités par emballage	42 unité/pal	
Quantité par unité	25 kg/unité	1.000 kg/unité
Granulométrie	0 - 3 mm	
Adjonction d'eau	4 - 4,5 l/sac	170 l/t
Consommation	env. 18 kg/m ² /cm	
Rendement	env. 18 kg/m ² /cm	env. 560 l/t
Délai de mise en œuvre	30 - 45 min	
Masse volumique à sec	env. 2.000 kg/m ³	
Résistance à la compression (28 jours)	≥ 30 N/mm ²	
Résistance à la flexion (28 jours)	≥ 6 N/mm ²	
Résistance à la contrainte d'adhérence en traction	> 1,2 N/mm ²	
Module d'élasticité	≤ 20.000 N/mm ²	
Praticable après	env. 24 h	
Chargeable	après 7 jours : sollicitation légère après 28 jours selon type d'utilisation	
Prête pour un revêtement étanche	≤ 1,3 % de la masse humidité résiduelle (selon SIA 252/253 CM ou Darr 45°C)	
Prête pour un revêtement perméable à la vapeur d'eau	≤ 1,8 % de la masse humidité résiduelle (selon SIA 252/253 CM ou Darr 45°C)	
Conductivité thermique λ	1,2 W/mK	
Délai de séchage	env. 1 semaine/10 mm (jusqu'à 40 mm) env. 2 semaines/10 mm (dès 40 mm)	



Fixit 830 evo (C30-F6)

Chape fluide au sulfate de calcium et ciment spécial

Données techniques		
N° d'art.	2000958401	2000958400
Taux de retrait et de gonflement	≤ 0,1 mm/m	

Composition:

- Liant : sulfate de calcium, ciment spécial
- Agrégats : sable silico-calcaire, granulométrie 0 – 3 mm
- Additifs : activateurs, fluidifiants, agents régulateurs de prise

Généralités: Pour la planification et la mise en œuvre, observer les règles générales de la construction, les fiches techniques respectives en vigueur de l'association PAVIDENSA (anciennement ASES), les normes SIA 251/252 et les directives normatives qui y sont mentionnées. Tenir compte des données de cette fiche technique et des directives de mise en œuvre de Fixit SA.

Mise en œuvre: Fixit 830 evo (C30-F6) peut être appliquée à plat avec une pompe de mélange et de transport. Contrôler la consistance (mesure d'étalement) avant et pendant l'application.

Traitement ultérieur: Le chauffage de la chape fluide au sulfate de calcium fraîchement posée peut être mis en service 7 jours après la pose, suivant le protocole de chauffage Fixit. Les protocoles de chauffage sont à disposition auprès de Fixit SA. Protéger la chape fluide au sulfate de calcium fraîchement posée des courants d'air et de l'ensoleillement direct pendant 24 heures. 3 – 5 jours après, selon le processus de dessiccation, la surface de la chape fluide au sulfate de calcium peut être poncée.

Stockage: Stocker sur des rayonnages en bois, au sec. Peut être stocké pendant au moins 6 mois. Le comportement de prise peut changer après le dépassement de la durée de stockage minimale.

Certificats:



**Epaisseurs minimales/
dimensionnement selon
SIA 251**

Type de chape	Chape chauffée		non chauffée sur isolation	
	A, B1	B2, B3, C, D	A, B1	B2, B3, C, D
dL-dB ≤ 3 mm	35 mm + Ø	50 mm + Ø	35 mm	50 mm
dL-dB ≤ 5 mm	40 mm + Ø	non autorisé	40 mm	non autorisé
+ Ø signifie: L'épaisseur de la chape augmentée du diamètre extérieur du tuyau de chauffage (en règle générale 17 mm)			non chauffée sur couche de séparation	
			30 mm	45 mm

Autres indications:



Remarques particulières: Pendant l'exécution des travaux, la température de l'air et du matériau est au minimum de +5 °C et au maximum de +30 °C.

Dispositions générales: Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.